

IMAGINAIRES ET POLITIQUES DE LA NUIT MONTRÉLAISE

Will Straw

Dans le premier épisode de la compilation de 1992, *Montréal Vu Par...¹*, une anglophone de Toronto se rend à Montréal pour un week-end de loisirs et de divertissements. Se perdant dans les travers de la cité, elle finit par trouver une liberté inattendue dans les plaisirs extravagants et sans retenue de la nuit montréalaise. À l'instar de nombreuses autres représentations, émerge ici l'image stéréotypée du Montréal nocturne dans l'imaginaire canadien. Les nuits de la ville sont présentées comme des moments festifs, ludiques et permissifs, une alternative (et un antidote) au puritanisme du Canada anglais.

UNE RÉPUTATION ANCIENNE

La réputation de Montréal, en tant que ville festive, a des racines profondes. Comme l'a noté Anouk Bélanger, cette réputation s'inspire de l'image de Montréal au XX^e siècle comme une ville ouverte, à faible autorité administrative, au niveau de corruption élevé et proposant une vaste gamme d'attractions semi-légales (jeu, commerce du sexe et de l'alcool...)². À des périodes clés du XX^e siècle, Montréal a fonctionné comme une ville frontière permissive, attirant pour le week-end les touristes du nord-est des États-Unis. Ceux-ci se sont rendus à Montréal dans les années 1920 parce que l'alcool était illégal dans leur propre pays. Plus récemment, ils ont continué à venir parce que l'âge

limite de consommation d'alcool était inférieur à celui de la grande majorité des États américains (18 ans contre 21 ans). Les infrastructures de divertissement nocturne de Montréal – boîtes de nuit, discothèques, clubs de strip-tease et restaurants – ont été largement façonnées par les politiques adoptées ailleurs.

DES ÉVOLUTIONS

Cette conception festive de Montréal, capitale de la consommation hédoniste, a décliné au début des années 1960, avec l'apparition d'autres visions de la ville. Montréal est devenue la métropole culturelle de la nation québécoise émergente, un centre de production littéraire, audiovisuelle et artistique

fortement soutenu par les fonds publics, indispensable à l'expression d'un caractère distinctif québécois moderne. Dans un autre ordre d'idées, Montréal est devenue une destination de premier ordre pour les touristes attirés par ses particularités patrimoniales (son vieux port et ses édifices religieux) et par ses projets d'infrastructures spectaculaires comme les vestiges de son exposition internationale (1967) et de ses jeux olympiques (1978), sa ville souterraine ou son Quartier des spectacles.

Ces visions opposées de Montréal – ville de plaisirs sans contraintes, d'expression culturelle identitaire et d'attractions de classe mondiale – ont fait de la soirée montréalaise un champ d'investigation particulier pour les politiques publiques. Le financement public important de la musique de théâtre et de concert a assuré le succès continu des formes culturelles consacrées mais, en même temps, elles semblent avoir peu contribué à une expérience collective largement partagée de la nuit montréalaise.

À partir de 2003, l'aménagement du Quartier des spectacles, quartier central regroupant des salles de concert et des théâtres bien établis, peut être perçu

“À des périodes clés du XX^e siècle, Montréal a fonctionné comme une ville frontière permissive, attirant pour le week-end les touristes du nord-est des États-Unis.”

comme une tentative de stabiliser une effervescence sociale nocturne de la rue dans un quartier autrement dépourvu d'animation (excepté lors des soirées d'été où se déploient les festivals de musique et de comédie). À travers des éclairages spectaculaires et l'installation de petits restaurants, le Quartier des spectacles cherche à capter et à fidéliser des populations qui, autrement, ne resteraient pas dans le quartier après les représentations.

Le secteur touristique du Vieux-Port à Montréal, qui regroupe certaines des plus anciennes attractions architecturales des États-Unis et du Canada, se mobilise depuis des années contre l'image persistante d'un quartier vide et menaçant. Il est devenu le site de nombreuses illuminations, événements musicaux électroniques nocturnes (comme *Igloofest*) et d'installations artistiques, tous conçus pour attirer les populations nocturnes et promouvoir les industries liées aux stratégies d'innovation numérique de la ville.

Au-delà de ces développements, la sociabilité nocturne et la consommation culturelle de la plupart des Montréalais se manifeste plutôt ailleurs, dans des bars et de petites salles de concert situées loin du centre. C'est dans ces quartiers que les scènes musicales indépendantes bien connues de Montréal se sont épanouies et que de petites scènes consacrées à la *stand-up comedy* ou à des soirées dansantes LGBTQ se déploient. Comme nous le verrons, c'est autour de cette culture nocturne plus dispersée que les conflits les plus importants de la nuit montréalaise ont surgi au cours des dernières années.

DIMENSIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES DE LA CULTURE NOCTURNE

Les spécificités démographiques et linguistiques de Montréal sont généralement négligées dans les discussions sur sa culture

nocturne. Selon le recensement national de 2016, 63 % des habitants de Montréal ont déclaré le français comme langue maternelle et 11 % l'anglais³. La question de savoir si le langage divise ou unifie la nuit montréalaise a une longue histoire.

Le court métrage *Métropole* (connu en anglais sous le nom de *Montréal by Night*), réalisé par l'Office national du film du Canada en 1947, offrait une image de la nuit montréalaise comme moment de chevauchement linguistique. Les amants se parlaient en anglais et en français, les annonces dans les salles de concert étaient bilingues et les communautés linguistiques se réunissaient dans la jouissance des plaisirs nocturnes.

Dans les années 1970, lorsque la scène des discothèques de Montréal était considérée comme l'une des plus active au monde, sa capacité à attirer des personnes au-delà des barrières linguistiques était l'une des clés de son succès. En fait, la langue joue un rôle très variable dans les cultures de la nuit montréalaise. Le théâtre et le cinéma, soutenus par les politiques gouvernementales nationales et étatiques, sont divisés en fonction de critères linguistiques. Cette division s'étend au-delà du langage utilisé pour les performances artistiques dans les discours des institutions, les critiques ou les consécration (telles que les cérémonies de remise de prix) qui sont le plus souvent séparés. Les publics qui assistent à des spectacles musicaux dans les bars et discothèques sont moins formellement séparés par la langue, même si les Montréalais ont raison d'identifier certains lieux comme anglophones ou francophones, et leur caractère linguistique souvent en lien avec leur localisation dans la ville.

De manière générale (et peu étudiée), les pratiques culturelles de la nuit montréalaise produisent chacune leurs propres mélanges entre les langues dominantes. Elles imposent ou défient les frontières linguistiques. Si la diversité linguistique de Montréal est largement reconnue, le rôle des universités

dans la vie nocturne est régulièrement négligé. En 2017, 219 000 étudiants étaient inscrits à temps plein dans les quatre universités montréalaises, qui comptent toutes parmi les plus grandes du Canada⁴. Bien que personne ne parle d'une « studentification » (domination de la vie nocturne dans les centres-villes) aussi forte que celle observée en Europe, ces derniers jouent néanmoins un rôle important en soutenant la musique en direct, l'exposition de films alternatifs et une multitude d'autres pratiques culturelles qui enrichissent la culture nocturne montréalaise. De manière très fondamentale, les universités fournissent aux populations de nombreuses formes de culture nocturne. De manière moins visible, elles offrent la formation, le réseautage et les supports matériels (tels que des espaces de répétition et des équipements) qui rendent possibles les secteurs plus informels de la culture nocturne montréalaise.

LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA NUIT MONTRÉLAISE

Les débuts de la politique culturelle moderne au Canada sont généralement repérés au début des années 1930, lorsque le Gouvernement a réagi aux inquiétudes suscitées par l'invasion des ondes canadiennes par les signaux radio des États-Unis. En raison d'une anomalie dans l'ionosphère traversée par les signaux radio, ceux émis de loin sont plus audibles la nuit. Par conséquent, les auditeurs canadiens de la radio de nuit étaient perçus comme « vulnérables » aux émissions radiophoniques du sud des États-Unis, dont le contenu religieux fondamentaliste et la musique afro-américaine étaient considérés comme une menace pour les valeurs canadiennes anglophones, protestantes ou francophones catholiques. C'est en partie pour préserver ces valeurs imaginaires que Radio-Canada, le radiodiffuseur public national, a été fondé en 1936. Ce sentiment de vulnérabilité de la nuit se manifeste de manière plus banale dans la réglementation de la culture nocturne

“Si la diversité linguistique de Montréal est largement reconnue, le rôle des universités dans la vie nocturne est régulièrement négligé.”

de Montréal. Comme dans la plupart des villes canadiennes, les principaux conflits réglementaires de nuit concernent la musique. Sans surprise, les politiques régissant la musique sont rarement des politiques culturelles au sens explicite du terme. La musique est plutôt prise au piège dans des politiques relatives à l’octroi de licences aux bars et aux clubs, à la réglementation des limites d’âge et des heures de fermeture, à la limitation des niveaux de bruit admissibles, etc.

DES CONFLITS FONDATEURS

Au cours du XX^e siècle, la réglementation de la culture nocturne à Montréal a pris forme à travers un ensemble de conflits triangulaires opposant la police, des organisations criminelles (profondément impliquées dans le secteur des bars et des cabarets de la ville) et des institutions de moralité publique (et notamment de l’Église catholique). Après la Seconde Guerre mondiale, un Comité de moralité publique, composé de citoyens en quête d’une réforme du gouvernement de la ville (largement considéré comme complice d’activités criminelles), publia une longue série de rapports révélant à quel point les lois régissant les heures de fermeture et la prostitution des lieux de divertissement nocturne réglementés étaient violées⁵.

Depuis le début des années 2000, la régulation de la vie nocturne à Montréal a construit une géométrie triangulaire différente. Montréal, comme la plupart des villes d’Amérique du Nord, connaît des niveaux élevés de peuplement dans

les centres-villes et d’embourgeoisement des quartiers autrefois ouvriers ou bohèmes. Les plaintes des résidents concernant les nuisances nocturnes des bars et des clubs sont de plus en plus fréquentes et médiatisées. Les trois groupes d’acteurs au centre de ces conflits sont les résidents, les gestionnaires de salles de concert et les représentants des administrations de quartier (y compris les élus et la police).

Le bruit a longtemps été celui des performances musicales mais, à partir de 2006, quand il fut interdit de fumer à l’intérieur des bars, les consommateurs bruyants à l’extérieur ont entraîné des nuisances sonores. À l’issue d’importantes controverses, des lieux de musique clés situés le long du boulevard Saint-Laurent, centre culturel de la ville, ont été contraints de fermer leurs portes. Certains ont été forcés de fermer leurs portes et d’autres ont dû investir dans de coûteux dispositifs d’insonorisation.

Plus largement, les propriétaires ou les gérants de salles de concert se plaignent souvent que la valeur culturelle de leur activité ne soit pas reconnue. Même si les discours faisant la promotion du tourisme montréalais saluent le dynamisme de la scène musicale vivante de la ville, le secteur des bars et des clubs interagit principalement avec les organismes de réglementation du bruit et de l’alcool, plutôt qu’avec ceux qui élaborent des politiques en faveur de la culture. La musique est l’objet de l’aide publique principalement par le financement d’enregistrements sonores et de festivals de musique.

LES POLITIQUES ACTUELLES DE LA NUIT MONTRÉLAISE

Montréal (comme toutes les villes canadiennes) a mis du temps à adopter nombre de mesures mises en place en Europe (et ailleurs dans les Amériques) pour réglementer ou promouvoir son activité culturelle nocturne. Ces mesures comprennent la désignation de « maires de la nuit », la tenue d’États généraux de la nuit, l’élaboration de Chartes de la vie nocturne et des initiatives visant à assouplir les restrictions à la vente d’alcool et à l’offre de divertissements nocturnes. La seule étude significative sur la nuit montréalaise de ces dernières années est le document *Montréal au bout de la nuit*⁶ (2011). C’était sans doute la première fois que l’administration municipale reconnaissait l’existence d’une « économie nocturne » et l’évolution de la situation dans d’autres villes du monde. En 2014, Denis Coderre, alors maire de Montréal, a tenté en vain de prolonger (jusqu’à six heures) les heures d’ouverture de bars situés dans deux des quartiers les plus animés de la vie nocturne de Montréal. Cette initiative a été bloquée par la Régie des alcools, des courses et des jeux de la province. La Régie ne s’opposait pas par principe aux fermetures nocturnes, mais soutenait que le maire n’avait pas consulté les différents acteurs impliqués dans la culture nocturne (la Régie des transports, la police et les associations de quartier préoccupées par le bruit). En novembre 2017, le parti politique progressiste « Projet Montréal » a remporté les élections municipales et sa responsable, Valérie Plante, est devenue la première femme maire de la ville. Entre l’échec



© Martine Doyon

Théâtre du Nouveau Monde, signature lumineuse du Quartier des spectacles.

de l'initiative de Coderre et sa propre élection, le gouvernement du Québec avait promulgué la loi 121 qui accordait à Montréal un statut spécial de « métropole » et donnait à son administration des pouvoirs élargis (notamment en matière de réglementation de la fermeture des bars et autres, ainsi que d'autres aspects de la vente d'alcool).

Dans sa propre campagne au poste de maire, Valérie Plante a manifesté une prise de conscience des problèmes liés à la nuit montréalaise. En réponse aux questions de l'organisme artistique indépendant « Culture Montréal », Plante a reconnu : « *Nous devons avoir une réflexion approfondie sur la vie à Montréal la nuit* »⁷. Au cours de la même campagne, elle répondit à un groupe représentant des entreprises situées le long du boulevard Saint-Laurent (artère majeure du divertissement nocturne) et précisa : « *Nous*

nous engageons à créer une politique de la vie nocturne et à nommer un responsable de la vie nocturne, à favoriser la multiplication des lieux de diffusion, l'épanouissement de l'industrie culturelle et de la vie nocturne montréalaise. »⁸

En juin 2018, la nouvelle administration Plante a publié les plans d'action de sa nouvelle Stratégie de développement économique de Montréal 2018-2022. Les politiques visant à développer la nuit s'inscrivaient dans la mission plus large consistant à soutenir « le commerce sur rue » et « les commerces de proximité », deux priorités absolues pour un parti fortement engagé dans la vitalité des quartiers. Le plan d'action faisait référence à des expériences extérieures : « *À l'instar des grandes villes comme Lyon, Londres ou Paris, nous amorcerons aussi un chantier de réflexion pour doter Montréal d'une politique de la vie nocturne.* »⁹

Fin 2018, ce « chantier de réflexion » n'avait pas encore pris forme, même si des membres de l'administration de la ville avaient rencontré des représentants du secteur de la musique de nuit pour entendre leurs doléances et qu'une série de consultations avec les programmeurs de salles de concert avait commencé. Alors que des groupes comme *Sound Diplomacy* multiplient les études sur les villes du monde entier et que le prétendu mouvement « Music Cities » encourage les villes à protéger leurs infrastructures musicales face à l'embourgeoisement et à la spéculation immobilière, la nouvelle administration montréalaise semble vouloir explorer ses propres solutions face aux défis et enjeux des cultures nocturnes qui englobent bien plus que la musique.

Les performances musicales ont été à la base de la réputation de Montréal en tant que capitale de la vie nocturne. Autrefois, ces sites d'expression musicale étaient au centre de conflits sur la moralité et la valeur culturelle. Aujourd'hui, dans des contextes de gentrification et de spéculation, ils concernent le droit d'occuper de l'espace et de soutenir la production culturelle.

Will Straw

Professeur au département d'histoire de l'art et des études en communication de l'Université McGill (Canada)

Traduit de l'anglais par **Luc Gwiazdzinski**
Géographe

Imaginaires et politiques de la nuit montréalaise

NOTES

- 1- Le segment est intitulé « Desperanto », réalisé par Patriciz Rozema.
- 2- Anouk Bélanger, « Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : dialectique de l'imaginaire urbain. », in *Sociologie et sociétés*, volume 37, N° 1, printemps 2005, p. 13-34. doi:10.7202/012274ar, consulté le 5 octobre 2018.
- 3- Census Profile, 2016 Census - Montréal [Census Metropolitan Area], Quebec and Canada [Country], Government of Canada: Statistics Canada, 2017, <http://bit.ly/2PYvmsQ>, consulté le 15 octobre 2018.
- 4- Universities Canada, « Enrolment by University, » 2018, <http://bit.ly/2PqKX51>, consulté le 15 octobre 2018.
- 5- Certains des résultats des enquêtes du Comité d'investigation ont été publiés dans *Pax Plante, Montréal sous le régime de la pègre*, Montréal, Éditions de l'action nationale, 1950.

- 6- Claire Néron-Dejean, *Montréal au bout de la nuit, Diagnostic exploratoire de la vie urbaine nocturne et de l'économie de la nuit du faubourg Saint-Laurent*, Montréal : Ville-Marie Montréal, 2011. <http://bit.ly/2B4bUm4>, consulté le 15 août 2018.
- 7- Culture Montréal, 26 propositions pour poursuivre le déploiement de Montréal comme métropole culturelle inclusive, créative et durable, 2017 <http://bit.ly/2zNyZrF>, consulté le 10 septembre 2018.
- 8- Boulevard Saint-Laurent. Élections municipales 2017 - Questions aux candidats, 2017. <http://bit.ly/2PtWUXT>, consulté le 10 septembre 2018
- 9- Ville de Montréal, « Dévoilement du plan d'action en commerce et le premier Programme d'aide financière pour les commerçants affectés par les travaux, » 13 juin 2018.